

Chef(fe) de Service Développement Social et Urbain

DESCRIPTION

Cadre d'emploi :
Attaché territorial
Catégorie A

Temps de travail :
Temps complet

Groupe IFSE :
A3

Référence :
2023-28

INFORMATIONS

Modalité de vacance de poste :
Mutation

Direction :
Cohésion Territoriale

Service :
**Développement Social et
Urbain**

Lieu :
Siège — Avignon Agroparc

Comment s'y rendre ?
**Agroparc et bénéficie d'une
desserte en transports en com-
mun facilitée (20 mn du centre-
ville en Bus) et d'aménage-
ments piétons et cyclistes).**

LE CONTEXTE

Le Grand Avignon porte la compétence « politique de la ville » et, à ce titre, est chef de file du contrat de ville depuis 2015. Le territoire comporte actuellement 5 quartiers prioritaires, situés sur 2 communes (Avignon et Le Pontet), regroupant près de 30 000 habitants.

Le service en charge du contrat de ville, composé de 5 agents, s'inscrit au sein de la direction cohésion territoriale, qui compte également un service renouvellement urbain, un service habitat-PLH, et un service dédié aux politiques d'accueil des gens du voyage. La direction cohésion territoriale est elle-même positionnée au sein de la direction générale adjointe « aménagement ».

VOTRE RÔLE

1/ Manager le service politique de la ville (5 agents), organiser et accompagner son évolution en lien avec les enjeux du contrat « Engagements quartiers 2030 » :

- Gestion administrative et financière du service
- Encadrer le service et garantir un accompagnement qualitatif des opérateurs
- Elaborer et proposer les modalités d'adaptation et d'optimisation du service, dans son organisation et ses missions, en cohérence avec les enjeux de l'agglomération, la future contractualisation et avec les projets de renouvellement urbain du territoire
- Organiser le reporting interne, pour assurer la pertinence et le bon déroulement des actions contractualisées au regard des objectifs assignés.

2/ Piloter le dispositif contractuel « politique de la ville » et ses potentielles déclinaisons locales

- Assurer l'animation et la mise en œuvre du contrat de ville jusqu'à son échéance
- Conduire l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation du contrat « Engagements Quartiers 2030 », en fédérant l'ensemble des partenaires autour des enjeux du territoire
- Assurer la bonne articulation et complémentarité du contrat avec les dispositifs connexes portés par le Grand Avignon ou les autres partenaires (Etat, communes...), qu'il s'agisse de dispositifs spécifiques « politique de la ville » ou de droit commun.

CONTACTS

Renseignements administratifs (déroulé de la procédure, conditions de recrutement,..) :

Juliette BOREL
Chargée de Recrutement
04.90.84.47.58

Renseignements complémentaires sur le poste :

Mathieu PERCHEMINIER
Directeur de la Cohésion Territoriale
06.78.14.58.01

POUR CANDIDATER

<https://grandavignon.sharepoint.com/sites/intranet/rh/Pages/default.aspx>

Pièces à joindre à la candidature :
CV + Lettre de motivation adressée à Monsieur le Président

Date limite de candidature :
24 juin 2023

3/ Accompagner les élus et consolider le portage politique de la compétence communautaire « politique de la ville » :

- Impliquer les élus communautaires dans le portage des dispositifs et projets « politique de la ville », notamment les vice-présidents dont les délégations sont transverses avec les champs couverts par la politique de la ville, afin d'affirmer le portage politique de l'agglomération
- Rendre la politique de la ville lisible auprès des élus, valoriser ses réalisations,
- Interagir étroitement avec le vice-président et proposer les arbitrages financiers adéquats

4/ Animation, suivi et évaluation de la Convention Technique Globale intercommunale :

- Conduire l'animation du dispositif mis en place pour la mise en œuvre de la CTG
- Organiser le reporting en interne
- Proposer les arbitrages.

VOS ATOUTS

Savoirs :

- Diplôme de 3ème cycle (Bac +5) dans le domaine du développement social et urbain et/ou des sciences politiques et/ou urbanisme
- Maîtrise des dispositifs et des enjeux liés à la politique de la ville et au renouvellement urbain
- Expérience exigée sur un poste similaire de 5 ans minimum
- Connaissance de l'environnement territorial, du fonctionnement des EPCI et des collectivités locales
- Bonnes connaissances du droit, du fonctionnement des associations, et des rouages de la vie associative

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'ingénierie de projet (méthodes et techniques)
- Capacités rédactionnelles et aisance à l'oral
- Pédagogie, conseil aux décideurs et élus
- Mise en œuvre des outils d'analyse des projets locaux
- Compétences administratives et financières (notions d'analyse et de gestion budgétaire)
- Mobilisation des partenaires, animation dynamique de réunions et développement des échanges entre professionnels
- Analyse financière des documents comptables des associations
- Force de proposition et d'argumentation
- Organisation d'un lien de confiance et d'un dialogue avec les habitants
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs).

Savoir-être :

- Appétence pour le travail de terrain
- Sens de l'écoute et d'échange, diplomatie
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Esprit d'équipe, sens du travail en commun et du partenariat
- Autonomie, rigueur et organisation